

DOCUMENTS A FOURNIR (obligatoire)

- Fiche des renseignements 2023/2024,
- Photocopie des vaccinations, attestation du médecin et PAI si besoin,
- Fiche des renseignements médicaux sous-enveloppe,
- Attestation d'assurance périscolaire et extrascolaire,
- Attestation du règlement intérieur signé.

ATTENTION :

Tous les documents sont à transmettre au **plus tard le 22 septembre,** soit auprès des animateurs du service enfance jeunesse.

Passé ce délai, aucun enfant ne sera accueilli sans fiche sanitaire.

Merci de nous transmettre le dossier complet.

DOCUMENTS A FOURNIR (obligatoire)

- Fiche des renseignements 2023/2024,
- Photocopie des vaccinations, attestation du médecin et PAI si besoin,
- Fiche des renseignements médicaux sous-enveloppe,
- Attestation d'assurance périscolaire et extrascolaire,,
- Attestation du règlement intérieur signé.

ATTENTION :

Tous les documents sont à transmettre au **plus tard le 22 septembre,** soit auprès des animateurs du service enfance jeunesse.

Passé ce délai, aucun enfant ne sera accueilli sans fiche sanitaire.

Merci de nous transmettre le dossier complet.